



JOURNAL OFFICIEL

District Seine & Marne

SOMMAIRE

- Agenda
- Info PV Commission de Discipline des 12.01.2022 & 13.01.2022
- PV Commission restreinte de Prévention, Médiation et Education du 11.01.2022
- PV Commission restreinte Cellule COVID du 17.12.2021
- PV Commission des Statuts & Règlements du 11.01.2022
- PV Commission restreinte d'Organisation des Compétitions des 13.01.2022
- Page Technique

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DES SITES DU DISTRICT

Suite au développement du variant Omicron et des mesures demandées par le Gouvernement, le District est susceptible d'adapter ses horaires d'ouverture sur les sites de MELUN et de MONTRY

semaine du 17 au 23 janvier 2022

MONTRY sera ouvert du mardi au samedi

MELUN sera ouvert les mardi et jeudi

Bien entendu, notre priorité est de vous accompagner dans cette période de crise

Si la présence d'un club est nécessaire, ou bien si ce dernier sollicite le District, cela se fera uniquement par prise d'un rendez-vous auprès du Service Administratif afin de mettre en place, en amont, des mesures sanitaires adaptées.

MESURES SANITAIRES ET PROTOCOLE DE REPRISE

Nous vous rappelons que le tableau actualisé relatif à la déclinaison des mesures sanitaires pour le sport ainsi que le nouveau protocole de reprise des compétitions régionales et départementales (accompagné de sa fiche synthèse) applicables au 03 janvier 2022 sont disponibles sur le site internet du District

DEVENEZ DÉLÉGUÉ OFFICIEL DU DISTRICT

Représentant de l'instance départementale, le Délégué est désigné officiellement par le District sur tout type de compétition.

Il veille spécialement à l'application des règlements de la compétition et est le facilitateur de l'organisation et du bon déroulement d'une rencontre.

Retrouvez l'annonce complète sur notre site internet

CHALLENGE PEF

La 2ème édition du Challenge National PEF est lancée

Un courriel explicatif sera prochainement adressé aux clubs et un article sera mis en ligne

PERMANENCE TELEPHONIQUE



Vous pouvez la contacter au :
06.77.00.50.67

Votre interlocuteur sera
M. Ludovic VANTYGHEM
Vice Président du District

CHALLENGES FOOT ANIMATION

Vous trouverez en fin de journal les tirages pour les différents Challenges du Foot Animation prévus les 22 et 29 janvier 2022

Ils sont également disponibles sur le site internet du District

Permanence téléphonique

Poursuivant sa volonté d'être à l'écoute des clubs et dans le cadre du Dispositif Global de Prévention, le Comité Directeur du District met en place un dispositif de permanence téléphonique le week-end.

Cette ligne est réservée aux problèmes ou anomalies exceptionnels ne pouvant pas trouver de solution immédiate sur le stade sans l'intervention d'une tierce personne qualifiée tels que, par exemple :

- Conditions de sécurité problématique dès l'accueil (spectateurs hostiles, absence de protection de l'équipe visiteuse, menaces, etc...)
- Problèmes réglementaires (refus de désigner un ou des arbitres de touche en cas d'absence d'officiels, obstruction à la réalisation des vérifications d'avant match, etc...)
- Anomalies diverses (maillots des 2 équipes identiques, changement de stade à la dernière minute, etc...)

Les incidents et éléments communiqués à la personne d'astreinte feront l'objet d'un rapport qui sera transmis à la Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education (CDPME) pour suite à donner.

Nota Bene :

- Ce dispositif n'est applicable que sur les compétitions organisées par le District.
- Pour faciliter les échanges et laisser la possibilité à la personne d'astreinte de rappeler un interlocuteur, il est conseillé de ne pas appeler avec un numéro masqué.

. Les clubs doivent prévenir la permanence en cas d'intervention des forces de l'ordre.

RAPPEL : la permanence est joignable : - le samedi de 13 heures à 18 heures

- le dimanche de 9 heures à 18 heures

Permanence du weekend des 15 & 16 janvier 2022



M. Abdelhak RAJI
06.43.70.72.10

Agenda du District

VISIO CONFERENCE

COMMISSIONS

Vendredi 14 janvier 2022

Comité Directeur

18H30

Mardi 18 janvier 2022

Commission des Statuts & Règlements

17H00

Mercredi 19 janvier 2022

Commission de Discipline

17H00

Jeudi 20 janvier 2022

Commission d'Appel Disciplinaire

18H30



Commission Départementale de Discipline

INFORMATIONS

PROCÈS VERBAL du mercredi 12 janvier 2022

Le Procès-Verbal du dossier ci-dessous est consultable sur FOOTCLUBS

La Commission rappelle à toutes les personnes sanctionnées par décision de l'arbitre et à toutes personnes physiques ou morales faisant l'objet d'un rapport d'un officiel qu'ils peuvent faire valoir leur défense en lui adressant, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport écrit et détaillé des incidents ou motifs ayant provoqué la sanction ou le rapport.

Il est également rappelé aux officiels qu'ils doivent adresser un rapport circonstancié sur les incidents survenus lors d'une rencontre.

INSTRUCTION

**Match 24151529
Combs 1 – Meaux Adom 1
U18 Coupe 77 du 14.11.2021**



Commission Départementale de Discipline

INFORMATIONS

PROCÈS VERBAL du jeudi 13 janvier 2022

Le Procès-Verbal des dossiers ci-dessous est consultable sur FOOTCLUBS

La Commission rappelle à toutes les personnes sanctionnées par décision de l'arbitre et à toutes personnes physiques ou morales faisant l'objet d'un rapport d'un officiel qu'ils peuvent faire valoir leur défense en lui adressant, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport écrit et détaillé des incidents ou motifs ayant provoqué la sanction ou le rapport.

Il est également rappelé aux officiels qu'ils doivent adresser un rapport circonstancié sur les incidents survenus lors d'une rencontre.

REPRISE DE DOSSIERS

Match 24207607
EFPP 1 – Mitry-Mory 1
Coupe 77 Féminine du 11.12.2021

Match 23655380
St Germain Laval 1 – Longueville/Provins 1
SENIORS D3F du 19.12.2021

Match 23661741
Vaires 5 – Bombon 5
CDM D1 du 19.12.2021

Match 23669924
Mitry Mory 1 – Ozoir 1
U16 D1 du 19.12.2021

Match 23735673
Hericy VS 1 – FC Guignes 1
U16 D3E du 12.12.2021

Match 23661563
Val d'Europe 1 – Val de France 1
U14 D1 du 18.12.2021

Match 23661564
Briard SC 1 – Chelles 1
U14 D1 du 18.12.2021

CHAMPIONNAT

Match 23669898
Champs 2 – Dammarie FC 1
U16 D1 du 09.01.2022

Match 23735642
Avon 2 – Nangis 2
U16 D3E du 19.12.2021

COUPE

Match 24218411
Mormant FC 11 – Bagneaux Nem. 11
VETERANS Coupe 77 du 09.01.2022

CONVOCATIONS

Match 23735399
Chelles 2 – Ozoir 2
U16 D3C du 05.12.2021

Match 23670598
Thorigny 1 – St Pathus 1
U18 D2A du 12.12.2021

DOSSIERS MIS EN INSTRUCTION

Match 23670117
Dammartin 1 – Quincy 1
U18 D1 du 28.11.2021

Match 23670686
Courtry 1 – Roissy/Lesigny 2
U18 D2B du 12.12.2021

Match 23670507
Longueville/Provins 1 – Ponthierry 1
U16 D2C du 12.12.2021



Commission Départementale

Prévention, Médiation, Education

PROCES-VERBAL du mardi 11 janvier 2022

Commission restreinte

Toute décision rendue en première instance est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel du District dans les conditions de forme, de délai et de droits prévues à l'article 31 du RSG du District.

RAPPEL

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE DANS LE FOOTBALL DISPOSITIF D'ALERTE ET DE PREVENTION

En cas de doute ou de menace, vous devez contacter le District 77 de Football, 15 jours et au minimum 72 heures avant la rencontre, par courriel (secretariat@seineetmarne.fff.fr) ou par fax à l'aide de la fiche de signalement « rencontre à risques ».

Qu'il y ait déjà eu ou non dépôt de plainte, les organisateurs et dirigeants sportifs ayant été confrontés à un problème de violence doivent en informer la cellule de veille et la CDPME, via le secrétariat du District 77 de Football en adressant par mail ou télécopie la fiche de « signalement d'incidents ».

Les fiches « RENCONTRES À RISQUES » et « SIGNALEMENT D'INCIDENTS », sont téléchargeables sur le site du District rubrique « DOCUMENTS ».

ROLE ET MISSION DU REFERENT PREVENTION SECURITE

La Commission rappelle que la présence du Référent Prévention Sécurité est indispensable si le match est classé sensible.

Pour les autres rencontres, le club ou le responsable sécurité du club choisit le match où il lui semble plus opportun d'être présent.

Le Référent Prévention Sécurité a également la possibilité de déléguer sa fonction à d'autres personnes licenciées du club, si le dit club à plusieurs sites où se déroulent les rencontres.

En vue des matches retours, la Commission demande aux clubs de transmettre leurs éventuels dossiers de déclaration de match sensible en respectant le délai minimal de 15 jours avant la date du match, et ce afin de pouvoir préparer l'organisation de la rencontre dans des conditions optimales.

MATCH 23714249 FC CHAUCONIN NEUFMONTIER 1 – MOUSSY LE NEUF 1 SENIORS D4 A du 16.01.2022 à 13h00

La Commission,

Après étude de la fiche de signalement de match à risque, en date du 05/01/2022, émise par le club de MOUSSY LE NEUF,

Après un échange téléphonique avec M. KHELLADI, Président du club de MOUSSY LE NEUF,

Considérant que la Commission Départementale Prévention, Médiation et Education, intervient sur l'ensemble des paramètres relatifs à la sécurité et au bon déroulement des rencontres,

Considérant que le motif de la fiche de signalement ne concerne pas le périmètre des actions possibles réalisées par la C.D.P.M.E.,

Considérant que l'information a été précisée à M. KHELLADI,

Considérant que M. KHELLADI est satisfait de la réponse de la CDPME,

Considérant que M. KHELLADI, à entre-temps envoyé une demande d'arbitre au District,

Considérant que M KHELLADI a contacté M. FEDELLE, Président du club de CHAUCONIN NEUFMONTIER, et souligne les bons rapports entretenus entre les deux clubs,

Décide de classer la demande



CELLULE COVID

PROCÈS VERBAL du vendredi 17 décembre 2021

COMMISSION RESTREINTE

Pour rappel :

Concernant les compétitions Départementales, si un match officiel ne peut avoir lieu dans le cadre du Protocole COVID alors il n'est également pas possible de le remplacer par un match amical soumis à ce même protocole.

NOUVEAUX DOSSIERS

Match 23661561
Cesson – Montereau
U14 D1 du 18/12/2021

Suite aux éléments communiqués par le club de Cesson, un cas COVID POSITIF le 10/12/2021, Considérant le protocole COVID indiquant que le report d'une rencontre ne peut être envisagé que dans les deux cas ci-dessous :

1. A partir de 4 nouveaux cas positifs de joueuses/ joueurs sur 7 jours glissants ;
2. L'ARS impose un isolement de l'équipe pour 7 jours.

La cellule COVID décide de maintenir la rencontre au samedi 18 décembre.

Match 23653638
Pontault Portg - Villeparisis
Seniors D1 du 19/12/2021

Suite aux éléments communiqués par le club de Pontault Portg, un cas COVID POSITIF le 17/12/2021, Considérant le protocole COVID indiquant que le report d'une rencontre ne peut être envisagé que dans les deux cas ci-dessous :

1. A partir de 4 nouveaux cas positifs de joueuses/ joueurs sur 7 jours glissants ;
2. L'ARS impose un isolement de l'équipe pour 7 jours.

La cellule COVID décide de maintenir la rencontre au dimanche 19 décembre.

Challenge U12 à Lieusaint du 17.12.2021

Le club de Lieusaint indique plusieurs cas de covid dans le club.
Suite réception du test positif d'un joueur, le plateau est reporté.

Challenge U12 à Ozoir du 17/12/2021

Le club d'Ozoir indique des cas contact et des suspicions covid dans la catégorie.
La cellule annule le plateau et demande des justificatifs.

Challenge U12 à Pontault Combault du 17/12/2021

Le club d'Ozoir indique des cas contact et des suspicions covid dans la catégorie.
La cellule note la non-participation d'Ozoir et demande des justificatifs.

Challenge U13 à Ozoir du 17/12/2021

Le club de Roissy indique des cas covid dans la catégorie.
La cellule note la non-participation de Roissy et demande des justificatifs.

Challenge U13 à Héricy du 17/12/2021

Le club de St Germain Laval indique des cas covid dans la catégorie.
La cellule note la non-participation de St Germain Laval et demande des justificatifs.



Commission Départementale des Statuts & Règlements

PROCÈS VERBAL du mardi 11 janvier 2022

Président : Julio MARQUES

Secrétaire de séance : Christiane CAU

Présents : Pascale GODEFROY - Christophe LE MINOUX - Patrick MOUILLARD - Alain PARENT-
Patrick STEFFEN

Absents excusés : Didier ANDRE - Patrick GAUDIN

Absent non excusé : Patrick SCOARNEC

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude) est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des affaires courantes, dans les conditions de forme et de délai prévu dans l'annuaire du District Titre IV Article 31.

REPRISE DE DOSSIERS

Match 23661718

ISLES LES VILLENY 5 – BREUILLOISE 5
CDM D1 du 28.11.2021

Courrier de l'arbitre officiel de la rencontre, indiquant s'être rendu sur le terrain d'ISLES LES VILLENY sur lequel aucune des 2 équipes n'étaient présentes.

Considérant que l'équipe de LA BREUILLOISE a bien transmis ses observations dans les délais.

Considérant que M. Yannick TRAMEAUX responsable de l'équipe CDM de BREUILLOISE, confirme avoir été informé par messagerie le 27 novembre à 16h08 de la fermeture du terrain par la municipalité d'ISLES LES VILLENY, avec arrêté municipal joint, le match étant prévu le 28 novembre

Considérant que la procédure hors délais a bien été respectée

Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,

La Commission dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

Match N°23653947

VAL DE FRANCE 2 – ROISSY 2
SENIORS D2B du 05.12.2021

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Évocation de la Commission suite au courriel du club de ROISSY sur la participation de M. Kevin ROBIN susceptible d'être suspendu lors de cette rencontre

Considérant que le club de VAL DE FRANCE n'a pas fourni d'observations dans les délais
Considérant que le joueur M. Kevin ROBIN a été sanctionné d'un match ferme de suspension en date d'effet du 22-11-2021

Considérant que l'équipe de VAL DE France 2 a disputé une rencontre le 28-11-2021 qui l'a opposé à SENART MOISSY 3 pour le compte du championnat D2

Considérant que le joueur ne figure pas sur la feuille de match du 28-11-2021

Considérant de ce fait qu'il a bien purgé son match de suspension

La Commission

Dit résultat acquis sur le terrain confirmé

Art 41.4 du RSG

Débit ROISSY :43.50€

Match N°23655301

FONTAINEBLEAU RC 2 – BOIS LE ROI 1

SENIORS D3F du 05.12.2021

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Évocation de la Commission suite au courriel du club de FONTAINEBLEAU sur la participation de M. Thibault DUPAS (2328098265), de M. Joel REIS (2545579632) et de M. Antoine SAREIVA (2328121911) joueurs de BOIS LE ROI susceptibles d'être suspendus lors de la rencontre.

Considérant que le club de BOIS LE ROI n'a pas fourni d'observations dans les délais

Point 1 Considérant que le joueur M. Thibault DUPAS a été sanctionné de 3 matchs fermes avec date d'effet au 25-10-2021

Considérant que depuis le 25-10-2021 l'équipe de BOIS LE ROI 1 a disputé :

Le 21-11-2021, une rencontre qui l'a opposé à MORET VENEUX 2 pour le compte du championnat Senior D3

Le 28-11-2021 une rencontre qui l'a opposé à PONTIERRY 2 pour le compte du championnat Senior D3

Considérant que le joueur M. Thibault DUPAS, ne figure pas sur la feuille de match du 21-11-2021

Considérant que le joueur M. Thibault DUPAS, figure sur la feuille de match du 28-11-2021

La Commission dit que le joueur sus nommé n'avait pas purgé la totalité de ses matches de suspension (1 sur 3)

Considérant de ce fait qu'il n'était pas qualifié à la date du match,

Point 2 Considérant que le joueur M. Joel REIS a été sanctionné de 1 match ferme avec date d'effet au 1-11-2021

Considérant que la Commission Statuts et Règlement en date du 7-11-2021 a sanctionné le joueur supra d'un match de suspension supplémentaire à compter du 13-12-2021, pour avoir évolué en état de suspension le 21-11-2021

Considérant que la perte du match par pénalité du 21-11-2021 libère ce joueur de la suspension d'un match vis-à-vis de cette équipe (article 226.5 des RG de la FFF),

Considérant de ce fait qu'il était bien qualifié à la date du match.

Point 3 Considérant que le joueur M. Antoine SAREIVA a été sanctionné de 12 matchs fermes avec date d'effet au 13-01-2020

Saison 2019-2020 Considérant que lors cette saison l'équipe a disputé 2 rencontres les 19-01-2020 et 2-02-2020 pour le compte du Championnat Seniors D3 contre SERVON et PRESLES/CHEVRY auxquelles le joueur supra n'a pas participé

Considérant qu'à la fin de cette saison le COMEX a décidé de diminuer de 3 matchs toutes les sanctions prises en 2019-2020

Considérant de ce fait que le joueur a purgé 5 matchs sur les 12

Saison 2020-2021 Considérant que lors de cette 2^{ème} saison l'équipe a disputé 6 rencontres, le 6-09-2020 contre MENNECY pour le compte de la Coupe de France, le 20-09-2020 contre OLYMPIQUE DU LOING pour le compte de la Coupe 77, les 27-09-2020, 4-10-2020, 11-10-2020 et 18-10-2020 contre HERICY VULAINES, JOUY YVRON, PROVINS SOURDIN et FERTE/JOUARRE pour le compte du championnat Senior D3, auquel le joueur supra n'a pas participé

Considérant de ce fait que le joueur a purgé 11 matchs sur les 12

Saison 2021-2022 Considérant que depuis le début de cette saison le joueur supra a participé à tous les matchs de son équipe

Considérant de ce fait qu'il n'était pas qualifié à la date du match,

Jugeant en premier ressort, dit,

Match perdu par pénalité (-1 point ; 0 but) à l'équipe de BOIS LE ROI 1

Et en attribue le gain, (3 points ; 1 but) à l'équipe de FONTAINEBLEAU RC 2.

De plus, elle inflige aux joueurs, M. Thibault DUPAS et Antoine SAREIVA, 1 match de suspension supplémentaire à compter du 17-01-2022

- Débit de BOIS LE ROI : nombre de joueurs suspendus = 2 X 45 € + 43.50 €,

- Crédit de FONTAINEBLEAU RC = 43.50 €

Règlements du District Titre IV article 40.1

CHAMPIONNAT

Match N° 23654072

BOISSISE PRINGY 1 – SAVIGNY 1

SENIORS D2C du 28.11.2021

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Courriel de BOISSISE PRINGY, informant d'une erreur administrative sur la feuille de match concernant le joueur concernant le joueur NOGUERA Sébastien étant noté comme entrant à la 75^{ème} minute, alors que celui-ci, noté sur la feuille de match ne s'est pas présenté.

La Commission demande à l'arbitre officiel de la rencontre de fournir ses observations pour le 18/01/2022 au plus tard

PLATEAU U10-U11 à SERVON

Clubs présents : SERVON – SAVIGNY – CESSON – SENART MOISSY

JOUR DE COUPE du 04.12.2021

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

DOSSIER EN COURS D'EXAMEN

Match N° 23655299

MORET VENEUX 2 – PONTIERRY 2

SENIORS D3E du 05.12.2021

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Réserves techniques d'après match du club de PONTIERRY concernant la conformité de l'éclairage du stade Marquis du Roy.

Considérant que les réserves concernant les terrains, pour être recevables, doivent être déposées avant le début du match (art 39.2)

Considérant que la rencontre était arbitrée par un officiel qui a laissé la rencontre aller à son terme.

Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,

La Commission dit résultat acquis sur le terrain confirmé

Débit PONTIERRY = 43.50€

Match N°23706115

MITRY OURCQ PORTUGAIS 5 – MAGNY 5

CDM D2B du 05.12.2021

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Reserve du club de MITRY OURCQ PORTUGAIS concernant la qualification et/ou la participation de M. Nicolas MILLET, M. Thibault MOULIN, M. Joris LAGARDE, M. Marvin RAYMOND et de M. Yohan MOULIN joueurs du club de MAGNY au motif : sont inscrits sur la feuille de match plus de 2 joueurs « Mutés Hors période.

Considérant que l'équipe de MAGNY a fait participer les joueurs :

- M. Nicolas MILLET, (Enregistrement le 30-11-2021)
- M. Thibault MOULIN, (Enregistrement le 28-07-2021)
- M. Joris LAGARDE, (Enregistrement le 28-07-2021)
- M. Marvin RAYMOND, (Enregistrement le 28-07-2021)
- M. Yohan MOULIN, (Enregistrement le 23-11-2021)

Considérant que ces 5 joueurs sont mutés hors délai, le nombre de mutés hors délai autorisés étant de 2 joueurs,

Par ces motifs-dit la réserve de l'équipe de MITRY OURCQ PORTUGAIS recevable et fondée,

La Commission après en avoir délibéré, donne match perdu par pénalité (-1 point ; 0 but) à l'équipe de MAGNY et en attribue le gain de (3 points ; 0 but) à l'équipe de MITRY OURCQ PORTUGAIS

- Débit de MAGNY de : 43.50€

- Crédit de MITRY OURCQ PORTUGAIS = 43.50€

Règlement District Article 7.5

Match N°23653627

PONTAULT PORTUGAIS 1 – LOGNES 1

SENIORS D1 du 12.12.2021

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Réclamation d'après match du club de PONTAULT PORTUGAIS concernant la qualification et/ou la participation de M. Henri SULTER, M. Maxime MEITE et de M. Thomas MARCOZZI joueurs du club de LOGNES au motif que ces joueurs sont titulaires d'une licence frappée du cachet « Mutation Hors période » alors que le règlement limite à 2 la participation des joueurs mutés hors période.

Considérant que l'équipe de LOGNES a fait participer les joueurs :

- M. Henri SULTER, (Enregistrement le 23-08-2021)
- M. Maxime MEITE, (Enregistrement le 1-09-2021)
- M. Thomas MARCOZZI, (Enregistrement le 30-08-2021)

Considérant que ces 3 joueurs sont mutés hors délai, le nombre de mutés hors délai autorisés étant de 2 joueurs,

Par ces motifs-dit la réclamation de l'équipe de PONTAULT PORTUGAIS recevable et fondée,

La Commission après en avoir délibéré, donne match perdu par pénalité (-1 point ; 0 but) à l'équipe de LOGNES, l'équipe de PONTAULT PORTUGAIS conservant les points et les buts acquis lors de la rencontre (2 points ; 1 but)

- Débit de LOGNES de : 43.50€

- Crédit de PONTAULT PORTUGAIS = 43.50€

Règlement District Article 7.5

DOSSIERS TRANSMIS PAR LA CELLULE COVID

Match 23653617

CESSON VSD 2 – PONTAULT PORTUGAIS 1

SENIORS D1 du 28.11.2021

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que lors de la vérification des Pass Sanitaire, 2 joueurs de CESSON inscrits sur la feuille de match ont présenté des Pass Sanitaires avec identité différente (prénom) et ont été retiré de la FMI.

Considérant que 5 joueurs de CESSON ont présenté des attestations sans QR code

Considérant qu'après vérification auprès de la permanence Covid, l'arbitre n'a pas fait débiter la rencontre

La Commission après en avoir délibéré dit match perdu par forfait à l'équipe de CESSON 2 (-1 point ; 0 but) et en attribue le gain (3 points ; 0 but) à l'équipe de PONTAULT PORTUGAIS 1

Match 23662321

BOIS LE ROI 11 – LONGUEVILLE 11

VETERANS D2C du 12.12.2021

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Courrier de LONGUEVILLE informant que le club de BOIS LE ROI a refusé le contrôle des Pass Sanitaires

Considérant que malgré ce fait la rencontre a eu lieu,

Considérant le PV du COMEX du 20/08/2021 précisant qu'aucune réserve ou réclamation n'est possible lorsque la rencontre s'est déroulée,

La Commission après en avoir délibéré dit résultat acquis sur le terrain confirmé.

TERRAINS IMPRATICABLES

Match N°23735404

BREUILLOISE 1 – LAGNY MESSAGERS 1

U16 D3C du 09/01/2022

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier, Notamment de la FMI,

Considérant que l'arbitre a jugé de l'impraticabilité du terrain,

Considérant que, de ce fait, le match n'a pas eu lieu.

Après en avoir délibéré,

Dit match à jouer, la rencontre est reportée à une date ultérieure

Transmet le dossier à la COC.

Règlements généraux Titre III Article 20.5

Match N°23735661

FC GUIGNES 1 – LONGUEVILLE/PROVINS 2

U16 D3E du 09/01/2022

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier, Notamment de la FMI,

Considérant que l'arbitre a jugé de l'impraticabilité du terrain,

Considérant que, de ce fait, le match n'a pas eu lieu.

Après en avoir délibéré,

Dit match à jouer, la rencontre est reportée à une date ultérieure

Transmet le dossier à la COC.

Règlements généraux Titre III Article 20.5

Match N°24035125

VAL DE L'YERRES 1 – MEAUX ACADEMY CS 2

U18 D3A du 09/01/2022

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier, Notamment de la FMI,

Considérant que l'arbitre a jugé de l'impraticabilité du terrain,
Considérant que, de ce fait, le match n'a pas eu lieu.

Après en avoir délibéré,

Dit match à jouer, la rencontre est reportée à une date ultérieure

Transmet le dossier à la COC.

Règlements généraux Titre III Article 20.5

FERMETURES HORS DELAIS

Match N°23670508

NANDY FC 1– VAUX ROCHETTE 1

U16 D2C DU 12/12/2021

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI

Considérant que le club de **NANDY** a transmis l'arrêté municipal de fermeture de la commune de **NANDY** par messagerie, au **DISTRICT**, le 10-12-2021. à 17h44, le match étant programmé le 12/12/2021

Le club adverse n'est pas destinataire du mail envoyé au District

Après réception des observations du club de **VAUX ROCHETTE**, confirmant avoir été destinataire du mail de **NANDY**

Considérant que la procédure hors délais a bien été respectée

Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,

La Commission dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

Match N°23661731

NANDY FC 6 – BRIE EST FC 5

CDM D1 DU 12/12/2021

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI

Considérant que le club de **NANDY** a transmis l'arrêté municipal de fermeture de la commune de **NANDY** par messagerie, au **DISTRICT**, le 10-12-2021. à 17h44, le match étant programmé le 12/12/2021

Considérant que la procédure hors délais a bien été respectée

Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,

La Commission dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

Match N°23660745

BRIE FC 1 – CLAYE SOUILLY 2

U14 D2A DU 08/01/2022

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI

Considérant que le club de **BRIE FC** a transmis l'arrêté municipal de fermeture de la commune de **CREGY LES MEAUX** par messagerie, au **DISTRICT** ainsi qu'au club de **CLAYE SOUILLY**, le 07-01-2022 à 18h25, le match étant programmé le 08/01/2022

Considérant que la procédure hors délai a été respectée,

Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,

La Commission dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

Match N°23654940
BRIE FC 1 – PLAINE FRANCE 1
SENIORS D3A DU 09/01/2022

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI

Considérant que le club de **BRIE FC** a transmis l'arrêté municipal de fermeture de la commune de CREGY LES MEAUX par messagerie, au DISTRICT ainsi qu'au club de **PLAINE FRANCE**, le 07-01-2022 à 18h25, le match étant programmé le 09/01/2022

Considérant que la procédure hors délai a été respectée,
Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,

La Commission dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

Match N°23700604
CRISENOY 5 – HERICY 5
CDM D2C DU 09/01/2022

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI

Considérant que le club de **CRISENOY** a transmis l'arrêté municipal de fermeture de la commune de CRISENOY par messagerie, au DISTRICT ainsi qu'au club d'**HERICY**, le 07-01-2022 à 18h53, le match étant programmé le 09/01/2022

Considérant que la procédure hors délai a été respectée,
Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,

La Commission dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

TOURNOIS

FORET ES

Tournoi en Salle U6/U7 du 05.03.2022

Tournoi accordé sous réserve des conditions sanitaires

Tournoi en Salle U8/U9 du 06.03.2022

Tournoi accordé sous réserve des conditions sanitaires



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du jeudi 13 janvier 2022

COMMISSION RESTREINTE

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

- *Tirages des Coupes 77 & Comité
- *Suivi Feuille de Match informatisé
- *Feuilles de matchs manquantes
- *Reports/Modifications d'horaires – Terrains
- *Obligations clubs
- *Fermeture terrain
- *Situation financière des clubs

TIRAGES DES COUPES 77 & COMITE

Tirage Coupe 77 : U18 - 1/8^e de Finale (date de jeu le 30/01/2022)

En raison de la planification de rencontres en retard, les matchs listés ci-dessous sont reportés au 06/03/2022, date limite de jeu :

*St Thibault FC 1 – Vaux Rochette 1

*Thorigny 1 – Gretz Tournan 1

Coupe Comité : U16 - 1/8^e de Finale (date de jeu le 30/01/2022)

En raison de la planification de rencontres en retard, le match listé ci-dessous est reporté au 06/03/2022, date limite de jeu :

*FC Cosmo 1 – Savigny FC 3

Le prochain tour de la Coupe Comité U14 – ¼ de Finale étant programmé le 05/03/2022, le tirage sera effectué ultérieurement.

Le prochain tour de la Coupe Comité +45 ANS – ¼ de Finale étant programmé le 06/03/2022, le tirage sera effectué ultérieurement.

Le prochain tour de la Coupe 77 CDM – ¼ de Finale étant programmé le 06/03/2022, le tirage sera effectué ultérieurement.

Le prochain tour de la Coupe Comité CDM – 1/2 Finale étant programmé le 06/03/2022, le tirage sera effectué ultérieurement.

SUIVI FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI)

En cas de problème avec la FMI, les clubs et les arbitres doivent faire parvenir un rapport au District indiquant le problème rencontré dans les 48 heures suivant la rencontre.

NOTE : nous demandons aux clubs de bien vouloir être précis dans les explications de non-fonctionnement de la tablette afin que les problèmes rencontrés puissent être étudiés et corrigés.

Week-end des 4 et 5 décembre :

La Commission demande un rapport à chaque club ci-dessous concernant la non-utilisation de la F.M.I. pour le jeudi 6 janvier.

A défaut, l'article 44.4 du RSG sera appliqué.

04-déc 0	U14 D3 Poule A	Champs 3 - Goelly Compans 2 Suite non réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant Roissy 2 - Avon 2
04-déc	U14 D3 Poule C	Suite non réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant Pays de Biere 1 - Dammarie les Lys 2
04-déc	U14 D3 Poule C	Pris note du rapport de ESPB, mot de passe de l'éducateur non reconnu
04-déc	U14 D1	Champs 2 - Chelles 1 Suite non réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant Goelly Compans 3 - Moussy le Neuf 1
04-déc	U14 D4 Poule A	Suite non réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant Emerainville 1 - Noisiel 1
04-déc	U14 D4 Poule C	Suite non réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant Chelles 1 - Mitry Mory 1
04-déc	Seniors F D2	Suite non réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant Thorigny 1 - Champs 1
04-déc	Seniors F D2	Suite non réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant Pontault 2 - Lesigny 2
05-déc	Senior D3 Poule D	Pris note du rapport de Pontault sur le dysfonctionnement de la tablette. Feuille de match papier reçue
05-déc	Vet D3 Poule B	Reau 11 - Fontenay Tresigny 12 Suite non réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant Torcy 3 - Meaux Acad 2
05-déc	U18 D3 Poule A	Suite non réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant Senart Moissy 2 - Le Mee 1
05-déc	U16 D1	Suite non réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant NUSO 5 - Briard 5
05-déc	CDM D2 Poule C	Suite non réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant Lesigny 21 - Varennes 21
05-déc	+45 F	Suite non réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant Amicale Bocage 21 - Boissise Pringy 21
05-déc	+45 G	Suite non réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant Val d'Europe 3 - Etrepilly 1
05-déc	Senior D4 Poule B	Pris note du rapport de Val d'Europe, la tablette s'est éteinte avant la fin du match, score 10 – 1. Merci au club d'Etrepilly de confirmer
05-déc	Senior D4 Poule B	Saint Thibault 3 - Brie Est 1 Suite non réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant

Week-end des 11 et 12 décembre :

La Commission demande un rapport à chaque club ci-dessous concernant la non-utilisation de la F.M.I. pour le jeudi 6 janvier.

A défaut, l'article 44.4 du RSG sera appliqué

12-déc	Senior D2 Poule B	Servon 1 - Val de France 2 Pris note du rapport de Servon, tablette trop lente l'arbitre décide Feuille de match papier
12-déc	Senior D2 Poule B	Nanteuil 1 - Lesigny 1 Suite non réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant
12-déc	Vet D2 Poule C	Savigny/Cesson 11 - Briard 11 Pris note du rapport de Savigny impossible de clôturer, mot de passe

		de l'arbitre non reconnu
12-déc	U18 D2 Poule A	Brie Est 1 - St Thibault 1 Suite non réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant
12-déc	+45 D	Buceenne 21 - Ferrieres 21 Suite non réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant
12-déc	U16 D3 Poule D	Servon/Chevry 1 - Gretz Tournan 2 Pris note du rapport de Servon, impossible de rapatrier les données de Gretz Feuille de match papier
12-déc	U16 D3 Poule E	Avon 2 - Bray Montois 1 Suite non réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant
12-déc	U18 D3 Poule A	Pontault Port 1 - Val de France/Esbly 2 Pris note du rapport de Pontault Port, erreur de transmission de l'adversaire. Feuille de match papier

Week-end des 18 et 19 décembre :

La Commission demande un rapport à chaque club ci-dessous concernant la non-utilisation de la F.M.I. pour le jeudi 20 janvier.

A défaut, l'article 44.4 du RSG sera appliqué

19-déc	CDM D1	Vaires 5 - Bombon 5
19-déc	CDM D2 Poule B	Mitry ourcq 5 - Maisoncelles 5
19-déc	Seniors D4 Poule D	Dammarie 1 - Ent Bresmont/Misy 1

La Commission effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non-utilisation).

Résultat avec erreur ou manquant

Match 23734795 St Mard 1 – Vaires 3 U16 D3A du 28/11/2021

La Commission,

Après avoir pris note du courriel du club de Vaires informant la Commission de l'absence de score sur la FMI

Considérant que le club de VAIRES informe la Commission que l'équipe de VAIRES a bien remporté la rencontre sur le score de 4 buts à 2

Considérant que le club de ST MARD informe la Commission que l'équipe de VAIRES a bien remporté la rencontre sur le score de 4 buts à 2

Par ces motifs,

la Commission entérine le résultat de la rencontre (4-2 pour Vaires)

Match 24218411 Mormant FC 11 – Bagneaux Nem. 11 Vétérans Coupe 77 du 09/01/2022

La Commission,

Après avoir pris note du courriel du club de Mormant FC informant la Commission de l'absence de score sur la FMI suite à une mauvaise manipulation de la tablette.

Considérant que le club de Mormant FC informe la Commission que l'équipe de Mormant 11 a bien remporté la rencontre sur le score de 11 buts à 0

Considérant que dans son rapport, l'arbitre officiel indique que l'équipe de Mormant 11 a remporté la rencontre sur le score de 11 buts à 0

Par ces motifs

La Commission entérine le résultat de la rencontre (11-0 pour Mormant FC)

Match 24035246 Bois le Roi 1 – Montereau 2 U18 D3B du 21/11/2021

La Commission,

Après avoir pris note des courriels du club de Montereau (du 13/12 et 11/01) informant la Commission d'une erreur lors de l'enregistrement du score de la rencontre.

Considérant que le club de Bois le Roi a informé la Commission d'un problème lors de la clôture de la FMI en précisant que le score était de 5 buts à 3

Considérant que le club de Montereau a informé la Commission que le score était de 5 buts à 3 en faveur de Montereau

La Commission demande au club de Bois le Roi de confirmer le résultat 5 buts à 3 en faveur de Montereau

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES **(Dernière publication et mise à jour le 16/12/2021)**

La Commission rappelle aux clubs que dans le cas de l'utilisation d'une feuille de match papier, les clubs ont obligation de faire parvenir au District l'original du document (Art. 13.2 du RSG)

La Commission réclame pour la 1^{ère} fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -	COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE -EQUIPE VISITEUSE	
23701336	09/01/22	+45 ANS	Gr. G	BAGNEAUX NEM. 21	PAYS BIERES 22

La Commission réclame pour la 2^{ème} fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :

Neant

Match perdu à l'équipe recevante après deux demandes :

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -	COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE -EQUIPE VISITEUSE	
23661546	04/12/21	U14	D1	CHAMPS 2	CHELLES 1
Dossier en cours d'examen					

REPORTS / MODIFICATIONS D'HORAIRE – TERRAINS **CHAMPIONNATS / COUPES**

Week-end du 15 et 16 janvier 2022

Match 23670510 Roissy/Lesigny 2 – Melun FC 3 U16 D2C du 16/01/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de ROISSY/LESIGNY 2 pour disputer la rencontre à 11h00 au lieu de 13h00

Demande refusée par le club de MELUN FC

Match 23670135 Bussy 1 – Montereau 1 U18 D1 du 16/01/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de BUSSY pour disputer la rencontre à 13h00 au lieu de 14h00

En attente accord du club de MONTEREAU

Match 24243978 Cesson VSD 1 –Vaires 2 U14 Coupe 77 du 15/01/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de CESSON VSD pour disputer la rencontre à 14h30 au lieu de 15h30

En attente accord du club de VAIRES

Match 23735411 Chelles 2 – Nanteuil 1 U16 D3C du 16/01/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **CHELLES** pour disputer la rencontre à 12h00 au lieu de 14h30

En attente accord du club de NANTEUIL

Match 23661256 Goellycompans/Mitry 2 – Val d'Europe 2 D3A du 22/01/2022

Demande de modification d'horaire et de d'installation via FOOTCLUBS du club de **GOELLYCOMPANS/MITRY** pour disputer la rencontre à 15h00 au stade municipal à Compans au lieu de 15h30 au stade Sauvanet à Le Mesnil Amelot

Accord de la Commission

Match 23653641 Cesson VSD 2 - Chelles 1 Seniors D1 du 16/01/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **CHELLES** pour disputer la rencontre à 12h00 au lieu de 14h30

En attente accord du club de NANTEUIL

[Week-end du 22 et 23 janvier 2022](#)

Match 23735685 Avon 2 – Combs CA 2 U16 D3E du 23/01/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club d'**AVON** pour disputer la rencontre à 11h30 au lieu de 13h00

En attente accord du club de COMBS

Match 23635970 Nanteuil 1 – Senart Moissy 3 Seniors D2B du 23/01/2022

Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **NANTEUIL** pour disputer la rencontre le 22/01/2022 à 20h00 au lieu du 23/01/2022 à 15h00

Demande refusée par le club de SENART MOISSY

[Week-end du 29 et 30 janvier 2022](#)

Match 24244005 Servon/Chevry 1 – Trilport 1 U18 Coupe Comité du 30/01/2022

Demande de modification d'horaire et d'installation via FOOTCLUBS du club **SERVON/CHEVRY** pour disputer la rencontre à 13h30 au stade Arthur Chaussy à Brie Comte Robert au lieu de 12h30 au stade Dominique Stabile à Servon

Accord du club de Trilport

Sous réserve de validation en attente de modification de l'horaire de la rencontre suivant la rencontre en référence

[Week-end du 23 et 24 avril 2022](#)

Match 23735730 Avon 2 – Ponthierry 2 U16 D3E du 24/04/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club d'**AVON** pour disputer la rencontre à 11h30 au lieu de 13h00

En attente accord du club de PONTIERRY

Match 23654018 Avon 2 – Lesigny 1 Seniors D2C du 24/04/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club d'**AVON** pour disputer la rencontre à 15h30 au lieu de 15h00

En attente accord du club de LESIGNY

[Week-end du 4 et 5 juin 2022](#)

Match 23661369 Pommeuse F. 1 – Ozoir 2 U14 D3B du 04/06/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **POMMEUSE** pour disputer la rencontre le 30/04/2022 au lieu du 04/06/2022

En attente accord du club de OZOIR

Dossier en cours d'examen

Match 23735758 Avon 2 – Jouy Yvron 1 U16 D3E du 05/06/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club d'**AVON** pour disputer la rencontre à 11h30 au lieu de 13h00

Accord du club de JOUY YVRON

Dossier en cours d'examen

Match 23654039 Avon 2 – Lognes 2 Seniors D2C du 05/06/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club d'**AVON** pour disputer la rencontre à 15h30 au lieu de 15h00

Accord du club de LOGNES

Dossier en cours d'examen

OBLIGATIONS

La Commission procède à un contrôle général de tous les clubs concernant les équipes obligatoires, Article 11.1 du RSG du District,

Suite à ce contrôle, il s'avère que les clubs ci-dessous sont en infraction :

Extrait RSG District 2019/2020

EMERAINVILLE (531341)

La Commission,

Considérant que l'équipe 1 de **EMERAINVILLE** évolue en Seniors D2B,

Considérant que les équipes premières seniors évoluant en Division Départementale 2 ont l'obligation d'engager :

- 2 équipes Seniors (Dimanche après-midi)

ou

- + 3 équipes de jeunes à 11 (U18, ou / et U16 ou / et U14)

L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.

ou

2 équipes de jeunes à 11 (U18, ou / et U16 ou / et U14) + 2 équipes de jeunes à effectif réduit.

Considérant le forfait général de son équipe U16 (D3D) en date du 01/10/2021

Considérant le forfait général (suite à 3 forfaits) de son équipe U18 (D3A) en date du 25/11/2021 (voir PV)

Considérant que le club de **EMERAINVILLE** se doit d'inscrire 3 équipes de Jeunes à 11, (U18, ou U16 ou U14) ou 2 équipes de jeunes à 11 (U18, ou / et U16 ou / et U14) et 2 équipes de jeunes à effectif réduit.

Considérant que le club de **EMERAINVILLE** ne répond pas aux obligations,

Par ces motifs,

Dit que l'équipe Seniors 1 de EMERAINVILLE est classée dernière de son groupe Seniors D2B et rétrogradée en division inférieure la saison prochaine.

Cette équipe est retirée du tableau du classement, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs joués contre EMERAINVILLE sont annulés.

L'équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l'accord de chacune d'elles.

Le club d'Emerainville ayant fait appel de la décision, les rencontres de l'équipe d'EMERAINVILLE 1 restent maintenues.

FERMETURE DE TERRAINS

**Merci au club ci-dessous de fournir un terrain de repli, RSG District Article 20.6 ;
A défaut la Commission appliquera le règlement, RSG District 40.1**

Club de SERVON :

Stade Dominique STABILE de Servon fermé jusqu'à nouvel ordre, à compter du 17/12/2021.

SITUATION FINANCIERE DES CLUBS

Ligue de Paris Ile de France

Considérant que lors de sa réunion du 06/12/2021, le Comité Directeur de la Ligue de Paris Ile de France de Football a décidé de sanctionner de la perte d'un point au classement pour chacune des rencontres de compétitions (championnat et coupes) des équipes Seniors (Masculines et Féminines, libre, Futsal, Entreprise et Loisir) et Seniors-Vétérans, les clubs n'ayant pas régularisé leur situation financière (2^{ème} quote-part licences et/ou relevé des Droits de Changement de Club) vis-à-vis de ligue **au plus tard le 13/12/2021**,

Pour les clubs n'ayant engagé que des équipes de jeunes, le retrait de point(s) est applicable aux équipes de la plus haute catégorie de jeunes engagées en compétitions officielles.

Club de CHELLES AS (500264) :

Match 23653633 Claye Souilly 2 – Chelles 1 Seniors D1 du 19/12/2021

Conformément aux dispositions de l'article 3.8 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du 06/12/2021 et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **CHELLES 1** évoluant en **SENIORS D1**.

Match 23661869 Dammarie FC 11 – Chelles 11 Vétérans D1 du 09/01/2022

Conformément aux dispositions de l'article 3.8 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du 06/12/2021 et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **CHELLES 11** évoluant en **VETERANS D1**.

Rappelle au club qu'il s'expose à des retraits de points supplémentaire en l'absence de régularisation de sa situation financière,

Club de CHANGIS (518219) :

Match 23653813 Changis 1 – Meaux Academy CS 3 Seniors D2A du 19/12/2021

Conformément aux dispositions de l'article 3.8 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du 06/12/2021 et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **CHANGIS 1** évoluant en **SENIORS D2A**.

Rappelle au club qu'il s'expose à des retraits de points supplémentaire en l'absence de régularisation de sa situation financière,

Club de FORET ES (530268) :

Match 23700620 Foret ES 5 – Briard SC 5 CDM D2C du 19/12/2021

Conformément aux dispositions de l'article 3.8 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du 06/12/2021 et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **FORET ES 5** évoluant en **CDM D2C**.

Situation régularisée le 06/01/2022

Club de PONTAULT PORTUGAIS (532343) :

Match 23653638 Pontault Portugais 1 – Villeparisis 2 Seniors D1 du 19/12/2021

Conformément aux dispositions de l'article 3.8 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.
Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du 06/12/2021 et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **PONTAULT PORTUGAIS 1** évoluant en **SENIORS D1**.

Rappelle au club qu'il s'expose à des retraits de points supplémentaire en l'absence de régularisation de sa situation financière,

Club de HERICY VS (546106) :

Match 23700625 Hericy VS 5 – Bois le Roi 5 CDM D2C du 19/12/2021

Conformément aux dispositions de l'article 3.8 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.
Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du 06/12/2021 et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **HERICY VS 5** évoluant en **CDM D2C**.

Rappelle au club qu'il s'expose à des retraits de points supplémentaire en l'absence de régularisation de sa situation financière,

Club de BRESMONT FC (546205) :

Match 23714531 Dammarie FC 1 – Ent.Bresmont/Misy 1 Seniors D4D du 19/12/2021

Conformément aux dispositions de l'article 3.8 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.
Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du 06/12/2021 et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **Ent. BRESMONT/MISY 1** évoluant en **SENIORS D4D**.

Rappelle au club qu'il s'expose à des retraits de points supplémentaire en l'absence de régularisation de sa situation financière,

Club de VAL DE FRANCE (549941) :

Match 23661924 Pays bières 11 – Val de France 11 Vétérans D1 du 19/12/2021

Conformément aux dispositions de l'article 3.8 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.
Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du 06/12/2021 et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **VAL DE France 11** évoluant en **VETERANS D1**.

Situation régularisée le 10/01/2022

Club de Et.Club Futsal MELUN (552935) :

Match 23769570 Avon Futsal 2 – Et.Futsal.C. Melun 2 Futsal D1 du 17/12/2021

Conformément aux dispositions de l'article 3.8 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.
Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du 06/12/2021 et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **ET.FUTSAL.C. MELUN 2** Evoluant en **FUTSAL D1**.

Situation régularisée le 27/12/2021

Club de BRIE NORD (590147)

Match 23714247 Brie Nord 2 – St Mard 2 Seniors D4A du 19/12/2021

Conformément aux dispositions de l'article 3.8 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du 06/12/2021 et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **BRIE NORD 2** évoluant en **SENIORS D4A**.

Match 23700807 Brie Nord 21 – Claye Souilly 22 Vétérans +45 ANS Gr. A du 09/01/2022

Conformément aux dispositions de l'article 3.8 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du 06/12/2021 et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **BRIE NORD 21** évoluant en **Vétérans +45 ANS Gr.A**.

Rappelle au club qu'il s'expose à des retraits de points supplémentaire en l'absence de régularisation de sa situation financière,

Agenda Technique

FORMATIONS FEVRIER OUVERTES

Objet	Date	Localité	Nombre de pré-inscrits	Places restantes
U6-U7 – Module 5-6 ans	19/02/2022	MONTEREAU	8	14
U11 – Module 9-10 ans (Module Mineurs)	21-22/02/2022	MONTRY	1	21
U11 – Module 9-10 ans (Module Mineurs)	21-22/02/2022	PONTHIERRY	6	16
U11 – Module 9 -10 ans (Module Féminin)	23-24/02/2022	LE MEE SUR SEINE	1	21
U9 – Module 7-8 ans	23-24/02/2022	MONTRY	6	16
Certification 1	26/02/2022	MONTRY	COMPLETES	
Certification 2	26/02/2022	MONTRY		
Certification 3	26/02/2022	MONTRY		
U13 – Module 11-12 ans	28/02- 01/03/2022	PONTHIERRY	6	16
SEN – Module Seniors	28/02- 01/03/2022	MONTRY	3	19
Futsal base – Module découverte	28/02- 01/03/2022	NOISIEL	17	5

Attention

Les inscriptions sont validées dès réception du règlement par l'IR2F

Les formations sont ouvertes à J-45 et les certifications à J-60



Football d'Animation
CHALLENGE 77 U10
SECTEUR 1-4



TOUR DU 29 JANVIER 2022

Début 10H00

RENCONTRES FOOT à 8					
POULE A		POULE B		POULE C	
CHELLES		SAINT THIBAULT		VAL D'EUROPE	
CHELLES 12		SAINT THIBAULT 12		VAL D'EUROPE 12	
DAMMARTIN 11		EMERAINVILLE 11		VAIRES 11	
TRILPORT 11		BRIE NORD 11		THORIGNY 11	
COURTRY 11		VAL DE France 11		BRIE EST 11	
POULE D		POULE E		POULE F	
MITRY MORY		LOGNES		PORTUGAIS PONTAULT	
MITRY MORY 11		LOGNES 12		PORTUGAIS PONTAULT 11	
SAINT PATHUS 11		CHELLES 11		LOGNES 11	
TORCY 12		VILLEPARISIS 12		AS CHAMPS 11	
CLAYE 11		SAINT THIBAULT 11		BUSSY FC 11	
POULE G					
QUINCY					
QUINCY 11					
CS MEAUX 12					
PAYS CRECOIS 11					
BRIE FC 11					



Football d'Animation
CHALLENGE IDF U11
SECTEUR 1-4



TOUR DU 29 JANVIER 2022

Début 10H00

RENCONTRES FOOT à 8

POULE A		POULE B		POULE C	
VILLEPARISIS		PORTUGAIS PONTAULT		CLAYE	
VILLEPARISIS 2		PORTUGAIS PONTAULT 1		CLAYE 1	
QUINCY 1		EMERAINVILLE 1		CS MEAUX 2	
DAMMARTIN 1		CHELLES 1		MITRY MORY 1	
THORIGNY 1		LOGNES 1		FERRIERES 1	
POULE D		POULE E		POULE F	
COURTRY		MOUSSY		PAYS CRECOIS	
COURTRY 1		MOUSSY 1		PAYS CRECOIS 1	
SAINT MARD 1		VAIRES 1		BRIE EST 1	
SAINT THIBAULT 1		SAINT PATHUS 1		TORCY 2	
CHAMPS FC 1		TRILPORT 1		VAL DE France 1	
POULE G					
COULOMMIERS					
COULOMMIERS 1					
VAL D'EUROPE 2					
BUSSY FC 1					
AS CHAMPS 1					



Football d'Animation

CHALLENGE 77 U12

SECTEUR 1-4



TOUR DU 22 JANVIER 2022

Début 10H00

RENCONTRES FOOT à 8

POULE A		POULE B		POULE C	
MITRY MORY		AS CHAMPS		VAL D'EUROPE	
MITRY MORY 11		AS CHAMPS 12		VAL D'EUROPE 11	
CS MEAUX 12		TRILPORT 11		SAINT PATHUS 11	
DAMMARTIN 11		CHELLES 11		BUSSY FC 12	
PAYS CRECOIS 11		COURTRY 11		SAINT THIBAUT 11	
POULE D		POULE E		POULE F	
QUINCY		TORCY		VILLEPARISIS	
QUINCY 11		TORCY 12		VILLEPARISIS 11	
VAIRES 12		CHELLES 11		VAL DE France 11	
LE PIN 11		BRIE EST 11		EMERAINVILLE 11	
LOGNES 11		FERRIERES 11			
POULE G					
CLAYE					
CLAYE 12					
PORTUGIS PONTAULT 11					
THORIGNY 11					



Football d'Animation
FESTIVAL FOOT U13
SECTEUR 1-4



TOUR DU 22 JANVIER 2022

Début 10H00

RENCONTRES FOOT à 8

POULE A		POULE B		POULE C	
VILLEPARISIS		CHELLES		PAYS CRECOIS	
VILLEPARISIS 1		CHELLES 1		PAYS CRECOIS 1	
ANNET 1		MEAUX CS 1		CHANGIS 1	
LOGNES 1		OTHIS 1		BUCEENNE 1	
				FERTE SOUS JOUARRE 1	
POULE D		POULE E			
VAL D'EUROPE		THORIGNY			
VAL D'EUROPE 1		THORIGNY 1			
BRIE EST FC 1		SAINT MARD 1			
NANTEUIL 1		AS CHAMPS 2			
		DAMMARTIN CS 1			



Football d'Animation
JOUR DE COUPE U10/U11
SECTEUR 1-4



TOUR DU 29 JANVIER 2022

Début 10H00

RENCONTRES FOOT à 8

POULE A		POULE B		POULE C	
VILLEPARISIS		MAGNY		FERRIERES	
VILLEPARISIS 13		MAGNY 1		FERRERES 11	
VAL D'EUROPE 13		CHELLES 2		ANNET 11	
PAYS CRECOIS 12		OTHIS 2		LOGNES 13	
VAIRES 13		OISSERY 1		ESBLY 12	
POULE D		POULE E		POULE F	
NANTEUIL		BUSSY		LE PIN	
NANTEUIL 2		BUSSY 2		LE PIN 2	
LIZEEN 1		LE PIN 1		MAY EN MULTIEN 1	
FERTE SOUS JOUARRE 2		AS CHAMPS 2		CHANGIS 2	
CHAMPS FC 2		BRIE NORD 1		COSMO 2	
POULE G		POULE H		POULE I	
COULOMMIERS		PAYS CRECOIS		MEAUX	
COULOMMIERS 2		PAYS CRECOIS 2		CS MEAUX 3	
MOUROUX 11		JOUARRE 1		CROUY SOUS OURCQ	
BUCEENNE 2		PLAINE DE France 1		BRIE FC 2	
ESBLY 11		VAL DE France 12		CHELLES 3	
POULE J		POULE K		POULE L	
VILLEPARISIS		SAINT THIBAUT		DAMMARTIN	
VILLEPARISIS 3		SAINT THIBAUT 2		DAMMARTIN 12	
BREUILLOISE 2		BRIE FC 1		NOISIEL FA 11	
FERTE SOUS JOUARRE 1		DAMMARTIN 2		VAL DE France 3	
FERRIERES 2		VILLENY 1		COURTRY 12	
POULE M		POULE N		POULE O	
LAGNY		MITRY		THORIGNY	
LAGNY 11		MITRY 12		THORIGNY 12	
ANNET 2		BREUILLOISE 11		DAMMARTIN 13	
COMPANS 1		NANTEUIL 11		VAIRES 12	
CS MEAUX 13		BUSSY 12		VAL D'EUROPE 14	
POULE P		POULE Q		POULE R	
MAGNY		COLLEGIEN		SAINT PATHUS	
MAGNY 11		COLLEGIEN 1		SAINT PATHUS 12	
VAIRES 3		VAL DE France 2		NOISIEL FA 12	
OTHIS 3		QUINCY 2		PONTAULT PORT 13	
THORIGNY 2		VAL D'EUROPE 3		BRIE NORD 12	
POULE S		POULE T		POULE U	
SAINT MARD		FERRIERES		CHANGIS	
SAINT MARD 2		FERRIERES 2		CHANGIS 1	
TRILPORT 3		VAIRES 2		NOISIEL FA 1	
COMPANS 2		VILLENY 2		COSMO 1	
PLAINE DE France 2		BRIE EST 2		ANNET 1	
POULE V		POULE W		POULE X	
PONTAULT PORTUGAIS		CLAYE		LOGNES	
PONTAULT PORTUGAIS 12		CLAYE 12		LOGNES 2	
TORCY 3		OISSERY 2		CLAYE 2	
LAGNY 2		MAGNY 12		BUCEENNE 1	
RESBASIEENNE 1		COLLEGIEN 11		PAYS CRECOIS 3	
POULE Y		POULE Z		POULE AA	
POMMEUSE		LAGNY		MITRY	
POMMEUSE 1		LAGNY 1		MITRY 2	
NOISIEL FA 2		OTHIS 1		MAGNY 2	
PETIT MORIN 1		BREUILLOISE 1		LAGNY 3	
JOUARRE 2		MOUROUX 1		VAL D'EUROPE 4	



Football d'Animation
JOUR DE COUPE U12/U13
SECTEUR 1-4



TOUR DU 22 JANVIER 2022

Début 10H00

RENCONTRES FOOT à 8

POULE A		POULE B		POULE C	
PAYS CRECOIS		SAINT THIBAUT		MAGNY	
PAYS CRECOIS 12		SAINT THIBAUT 1		MAGNY 11	
LAGNY 2		NOISIEL FA 2		RESBASIEENNE 1	
MEAUX ADOM 1		TORCY 14		BUSSY 13	
THORIGNY 2		AS BREUILLOISE 1		CONGISSOIS 1	
POULE D		POULE E		POULE F	
BUSSY		COLLEGIEN		NANTEUIL	
BUSSY 1		COLLEGIEN 11		NANTEUIL 11	
MAGNY 2		MEAUX ADOM 2		CHANGIS 3	
POMMEUSE 1		BRIE DES MORINS 1		LIZEEN 1	
BREUILLOISE 2				FERTE SOUS JOUARRE 3	
POULE G		POULE H		POULE I	
CHELLES		LAGNY		COULOMMIERS	
CHELLES 13		LAGNY 1		COULOMMIERS 1	
COLLEGIEN 1		VAL D'EUROPE 2		NOISIEL FA 11	
BRIE NORD 1		VILLEPARISIS 12		MOUROUX 1	
		NOISIEL FA 1		VAL D'EUROPE 12	
POULE J		POULE K		POULE L	
MOUSSY		CHANGIS		FERRIERES	
MOUSSY 1		CHANGIS 2		FERRIERES 1	
PAYS CRECOIS 2		BRIE FC 1		SAINT THIBAUT 12	
PLAINE DE France 1		FERTE SOUS JOUARRE 2		PETIT MORIN 1	
VILLENOY 1		JOUARRE 1		TORCY 13	
POULE M		POULE N		POULE O	
LOGNES		MEAUX		SAINT MARD 2	
LOGNES 12		CS MEAUX 13		SAINT MARD 2	
ESBLY 1		NANTEUIL 2		SAINT PATHUS 12	
VILLEPARISIS 13		VAL D'EUROPE 13		VAL D'EUROPE 14	
COSMO 1		BRIE NORD 2		MITRY 12	



Football d'Animation

CHALLENGE 77 U10



RENCONTRES FOOT à 8 - Début des plateaux à 10h

Samedi 29 Janvier 2022

Club recevant	Moissy	Dammarie	Fontainebleau
	Montereau 1	Dammarie 1	Fontainebleau 1
	Lieusaint 1	Morêt Véneux 1	Melun 2
	Varennes 1	Guignes 1	Lésigny 1
	Moissy 2	Pontault UMS 1	Briard 2

Samedi 29 Janvier 2022

Club recevant	Ozoir	Cesson	Le Mée
	Vaux-Rochette 1	Cesson 1	Savigny 1
	USBPO 1	Roissy 2	Le Mée 1
	Ozoir 1	Avon 1	Fontainebleau 2
	Mormant 1	Combs 1	Gretz Tournan 1



Football d'Animation

CHALLENGE IDF U11



RENCONTRES FOOT à 8 - Début des plateaux à 10h

Samedi 29 Janvier 2022

Club recevant	Melun	Vaux-Rochette	Cesson
	Melun 2	Vaux-Rochette 1	Cesson 1
	Lésigny 1	Val de Yerres 1	Moissy 2
	Morêt 1	Mormant 1	USBPO 1
	Dammarie 1	Varennes 1	Briard 2

Samedi 29 Janvier 2022

Club recevant	Pontault UMS	Lieusaint	Combs
	Pontault UMS 1	Savigny 2	Combs 1
	Roissy 2	Fontainebleau 1	Ozoir 1
	Bombon 1	Gretz Tournan 1	Savigny 1
	Le Mée 1	Lieusaint 1	Avon 1



Football d'Animation

CHALLENGE 77 U12



RENCONTRES FOOT à 8 - Début des plateaux à 10h

Samedi 22 Janvier 2022

Club recevant	Melun	Roissy	Montereau
	Melun 3	Gretz Tournan 1	Montereau 1
	Moissy 2	Roissy 2	Varennnes 1
	Avon 1	Briard 2	Melun 2
	Gretz Tournan 2	Vaux Rochette 1	Lieusaint 1

Samedi 22 Janvier 2022

Club recevant	Le Mée	Cesson	Briard
	Le Mée 1	Nandy 1	Briard 1
	Fontainebleau 2	Cesson 1	Ozoir 1
	Mormant 1	Val de l'Yerres 1	Pontault UMS 2
	Lésigny 1	USBPO 1	

Samedi 22 Janvier 2022

Club recevant	Dammarie		
	Dammarie 2		
	Savigny 2		
	Morêt Véneux 1		



Football d'Animation

FESTIVAL FOOT U13



RENCONTRES FOOT à 8 - Début des plateaux à 10h

Samedi 22 Janvier 2022

Club recevant	Gretz Tournan	Fontainebleau	Roissy
	Gretz Tournan 1	Fontainebleau 1	Roissy 1
	Melun 3	EBNSP 1	Nandy 1
	Moissy 2	Varenes 1	Cesson 1
		Gatinais 1	

Samedi 22 Janvier 2022

Club recevant	Montereau	Pontault UMS	Le Mée
	Montereau 2	Pontault UMS 1	Le Mée 1
	Provins 1	Ozoir 1	Dammarie 1
	Val de l'Yerres 1	Melun 2	Olympique du Loing 1
	Savigny 1		Gatinais 2



Football d'Animation

Jour de Coupe U10-U11



RENCONTRES FOOT à 8 - Début des plateaux à 10h

Samedi 29 Janvier 2022

Club recevant	Fontenay-Trésigny	Alliance 77	Guignes
	Fontenay-Trésigny 1	Chevry 1	Guignes 1
	Savigny 12	Ponthierry 2	Melun 3
	Gretz 12	Alliance 77 1	Nangis 1
	Jouy Yvron 1	Chatelet 11	Fontenay Trésigny 11

Samedi 29 Janvier 2022

Club recevant	Grande Paroisse	Ponthierry	Héricy Vulaines Samoreau
	Grande Paroisse 1	Ponthierry 3	Héricy Vulaines Samoreau 1
	Dammarie 3	Servon 1	Moissy 13
	Avon 2	Fontainebleau 3	St Germain Laval 1
	Provins Sourdun 11	Cesson 13	Le Mée 12

Samedi 29 Janvier 2022

Club recevant	Presles	Marles	CPS Provins
	Presles 1	Marles 1	CPS Provins 1
	Ozoir 2	Cesson 4	Varennes 2
	Mormant 2	Pontault UMS 12	La Foret 1
	Melun 13	Le Mée 14	Vaux La Rochette 12

Samedi 29 Janvier 2022

Club recevant	USBPO	Montereau	Pays Bière
	USBPO 2	Montereau 1	Val de Yerres 2
	Gretz Tournan 3	Fontainebleau 2	Bresmont 1
	Marolles 1	Combs 2	Nandy 11
	Melun 14	EBNSP 11	Pays Biere 11

Samedi 29 Janvier 2022

Club recevant	Nandy	Olympique du Loing	Gatinais
	Nandy 1	Olympique du Loing 2	Gatinais 1
	Vaux Rochette 2	Bois le Roi 1	Chatelet en Brie 1
	Savigny 3	Combs 3	Morêt Véneux 2
	Le Mée 13	Gatinais 11	HVS 11

Samedi 29 Janvier 2022

Club recevant	Guignes	Braytois	EBNSP
	Guignes 2	CS Braytois 1	EBNSP 1
	Roissy 3	Nangis 2	Nandy 2
	Servon 11	Champenois 2	Le Mée 4

Ozoir 12		Bois le Roi 11
----------	--	----------------

Samedi 29 Janvier 2022

Club recevant	Dammarie	Pontault UMS	Montereau
	Dammarie 12	Pontault UMS 2	Provins Sourdun 1
	Marles 2	USBPO 3	Cesson 12
	Bois Le Roi 2	Lieusaint 2	Montereau 2
	Savigny 13	Gretz 13	

Samedi 29 Janvier 2022

Club recevant	Avon	Champenois	Ozoir
	Avon 3	Champenois 1	Ozoir 13
	CS Braytois 2	Ponthierry 1	Cesson 3
	Melun 4	Provins Sourdun 2	Pontault UMS 13
		Longueville 11	Le Mée 2

Samedi 29 Janvier 2022

Club recevant	Olympique du Loing	Longueville	Le Mée
	Olympique du Loing 1	Longueville 1	Le Mée 3
	Montereau 3	Moissy 3	Gretz Tournan 2
	USBPO 12	Cesson 2	Dammarie 2



Football d'Animation

Jour de Coupe U12-U13



RENCONTRES FOOT à 8 - Début des plateaux à 10h

Samedi 22 Janvier 2022

Club recevant	Mormant	USBPO	Vaux Rochette
	Mormant 1	USBPO 1	Vaux Rochette 1
	Longueville 1	Chevry 1	Savigny 2
	CPS Provins 2	Briard 13	Morêt-Véneux 12
	Bombon 11	Nandy 12	Combs 12

Samedi 22 Janvier 2022

Club recevant	Val de l'Yerres	Chatelet en Brie	Ponthierry
	Jouy Yvron 1	Montereau 3	Cesson 2
	Val de l'Yerres 2	Provins Sourdun 2	Roissy 2
	Le Mée 13	Chatelet en Brie 11	Ponthierry 1
	Moissy 13	CS Braytois 1	Fontenay trésigny 11

Samedi 22 Janvier 2022

Club recevant	Longueville	Hericy Vulaines Samoreau	Champenois
	Nangis 1	Hericy Vulaines Samoreau 1	Champenois 1
	CPS Provins 1	La Forêt 1	St Germain Laval 1
	CS Braytois 2	Avon 12	Provins Sourdun 11
	Longueville 11	Olympique du Loing 11	Dammarie 13

Samedi 22 Janvier 2022

Club recevant	Avon	Cesson	Combs la ville
	Avon 1	Ozoir 2	Servon 1
	Gatinais 11	Le Mée 2	Nandy 2
	Bois le Roi 1	Cesson 13	Combs 11
	Pays Bière 11	USBPO 12	Savigny 13

Samedi 22 Janvier 2022

Club recevant	Fontenay Trésigny	EBNSP	Ponthierry
	Fontenay Trésigny 1	Montereau 1	Ponthierry 2
	Le Mée 3	Cesson 12	Le Mée 12
	Pontault UMS 13	EBNSP 11	Servon 2
	Servon 11		



Football d'Animation

CHALLENGE IDF U11F



RENCONTRES FOOT à 8 - Début des plateaux à 10h

Samedi 29 Janvier 2022

Club recevant	Val de l'Yerres	Claye-Souilly	Moissy
	Le Mée 1	Claye-Souilly 1	Sénart-Moissy 1
	Val de l'Yerres 1	Villeparisis 2	Nandy-Savigny-Cesson 1
	Mitry Mory 1	Val d'Europe 1	Chelles 1
	Montereau 1	Meaux 1	

Samedi 29 Janvier 2022

Club recevant	Val de France	Villaparis	
	Val de France 1	Villeparisis 1	
	Nangis 1	Dammartin 1	
	Nandy-Savigny-Cesson 2	FFA 1	
	Lognes 1		



Football d'Animation

FESTIVAL FOOT U13F



RENCONTRES FOOT à 8 - Début des plateaux à 10h

Samedi 22 Janvier 2022

Club recevant	Meaux	Briard	Chelles
	Meaux 1	Briard 1	Chelles 1
	St Pathus Oissery 1	Val d'Europe 1	Presles 1
	Gretz Tournan 1	Quincy-Voisins 1	Dammartin 1
	Torcy 1	Nandy-Savigny-Cesson 1	Vaux-Rochette 1

Samedi 22 Janvier 2022

Club recevant	Nandy-Savigny-Cesson	Ozoir	FFA
	Nandy-Savigny-Cesson 2	Ozoir 1	FFA 1
	Val de France 1	Melun 1	Claye-Souilly 1
	Le Mée 1	Villeparisis 1	Dammarie 1
	Lognes 1		Moissy 2

Samedi 22 Janvier 2022

Club recevant	Moissy		
	Moissy 1		
	Villeparisis 2		
	EBNSP 1		
	Noisiel		